



ÉCONOMIE

« FINANCER MON INVESTISSEMENT » : UNE AIDE POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Publié le 25 octobre 2022

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



La Ville de Roanne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes proposent depuis 2018, **une aide à l'attention des commerçants et/ou artisans ayant un projet d'implantation ou de réaménagement de leur local déjà existant.**

« *Financer mon investissement* » est plafonné à **40 000 € d'investissements** réalisés par les commerçants et/ou artisans, avec un minima de 10 000 € de travaux. La Région participe à hauteur de 20% et la Ville, 10%.

Mardi 25 octobre, Sophie Rotkopf, adjointe en charge du commerce et de l'artisanat, accompagnée des représentantes de la CCI Lyon métropole Saint-Etienne Roanne et de la Chambre de métiers était présente aux Vins de Sylvain, boutique ayant fait l'objet d'un récent réaménagement complet. Son propriétaire, Sylvain Roche, a en effet bénéficié de cette aide et a apporté son témoignage.

« *Après dix ans, une réorganisation complète*

*du commerce était nécessaire. J'ai établi mon plan de financement en amont et grâce à l'aide obtenue, j'ai totalement réalisé les travaux de réaménagement ! **Cela m'a beaucoup aidé.** »*

Pour toute demande d'aide, les commerçants et/ou artisans doivent **s'adresser directement à leurs chambres consulaires référentes** puisque ce sont elles qui accompagnent les demandeurs dans leurs démarches.



Chambre de métiers et
de l'artisanat de la Loire –
site de Roanne : 04 77 92
38 00

Chambre de commerce
et d'industrie Lyon
métropole Saint-Etienne
Roanne : 04 77 44 54 64



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

